



Communiqué

Date: 30 novembre 2022

Calendrier d'émission des emprunts de la Confédération et des créances comptables à court terme pour 2023

L'Administration fédérale des finances (AFF) prévoit d'émettre, en 2023, des emprunts pour une valeur nominale de 8 milliards de francs. Compte tenu d'un emprunt arrivant à échéance en 2023, l'encours des emprunts fédéraux augmentera de 3,4 milliards. L'encours des créances comptables à court terme (CCCT) sera maintenu dans une fourchette allant de 12 à 18 milliards. Les appels d'offres auront lieu chaque mois, sauf en août, en ce qui concerne les emprunts et chaque semaine pour ce qui est des CCCT.

À l'heure actuelle, la Confédération prévoit un besoin de financement de près de 8 milliards pour l'an prochain. Ce montant s'explique essentiellement par l'arrivée à échéance d'un emprunt d'environ 4,6 milliards, le remboursement de l'avoir en compte que la Fondation institution supplétive LPP détient encore auprès de la Confédération et les demandes de remboursement de l'impôt anticipé des cantons.

Emprunts fédéraux

Il est prévu que les appels d'offres concernant les emprunts portent sur une valeur nominale d'environ 8 milliards (6 milliards en 2022). Un emprunt de 4,6 milliards arrivera à échéance en février 2023 (3,5 milliards en 2022). Au final, l'encours nominal des emprunts augmentera donc de 3,4 milliards.

Les souscriptions auront lieu le deuxième mercredi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h 00, sauf en août, mois durant lequel aucun appel d'offres n'est prévu. L'AFF indiquera en temps voulu si les émissions optionnelles d'octobre et de décembre ont lieu. Les détails concernant les emprunts émis (durée) et la date de libération seront publiés le jour ouvré précédant l'appel d'offres.

Communiqué

Dates des appels d'offres des emprunts de la Confédération (voir aussi le calendrier des émissions):

11.01.2023
08.02.2023
08.03.2023
12.04.2023
10.05.2023
14.06.2023
12.07.2023
13.09.2023
11.10.2023 date optionnelle
08.11.2023
13.12.2023 date optionnelle

Entre ces dates, il est toujours possible d'acheter des tranches pour compte propre auprès de la Trésorerie fédérale.

Créances comptables à court terme

L'encours des CCCT pour l'année à venir sera maintenu dans une fourchette allant de 12 à 18 milliards (montant à la fin de 2022: environ 15 milliards). La Confédération pourra ainsi réagir rapidement si les fonds requis augmentent ou diminuent en raison de l'évolution des conditions.

Les CCCT seront émises chaque mardi. Le paiement du prix de souscription devra être effectué deux jours plus tard. Comme pour les emprunts, la souscription courra de 9 h 30 à 11 h 00. Les détails concernant les appels d'offres figurent dans le calendrier des émissions.

Informations supplémentaires

Le calendrier et les résultats des émissions ainsi que d'autres renseignements sur les emprunts de la Confédération et les CCCT sont disponibles sur les sites Internet de l'AFF (www.efv.admin.ch) et de la Banque nationale suisse (www.bns.ch).

Renseignements:

Philipp Rohr, responsable de la communication
Administration fédérale des finances
n° tél. +41 58 465 16 06,
kommunikation@efv.admin.ch

Département responsable:

Département fédéral des finances DFF

Sous www.dff.admin.ch, le présent communiqué est complété par les documents suivants:

- Emprunts de la Confédération – calendrier des émissions 2023
- Créances comptables à court terme – calendrier des émissions 2023